



PRESENTATION DE L'OFFRE DE SERVICE



VALORISATION DU BOIS ET TERRITOIRE

Objectifs

Dans le cadre du Programme régional Valorisation du Bois et Territoire, la Chambre d'agriculture d'Alsace met en œuvre des actions qui ont pour objectifs :

- d'accompagner la structuration du foncier forestier
- de former et d'informer les propriétaires sylviculteurs à la gestion durable
- de développer la réalisation de travaux sylvicoles et la valorisation des bois
- de mise en place d'ASA, d'ASL pour permettre la réalisation de projets routiers ou de gestion
- d'accompagner le développement des systèmes agroforestiers.

Qui est concerné

Les propriétaires forestiers, les collectivités et les associations de propriétaires forestiers.

Les exploitants agricoles, associations et les collectivités pour les actions arbre hors forêt-agroforesterie.

Prestation proposée**Appui à la structuration du foncier forestier privé et public**

- Appui aux projets fonciers, mise en relation des acheteurs et vendeurs.
- Animation de dispositifs d'aménagement foncier

Amélioration de la desserte forestière

- Etude de faisabilité de projets de desserte (analyse technique, économique et environnementale).
- Animation des projets collectifs de desserte ou de gestion, création de structure de regroupement (Associations Syndicales)

Mise en œuvre d'actions de conseil et de formation auprès des propriétaires forestiers et des agriculteurs

- Animation de secteurs d'intervention prioritaires en lien avec les associations forestières, collectivités locales et associations syndicales
- Réalisation de visites sur le terrain
- Information des propriétaires forestiers dans le cadre de réunions ou de publications.
- Organisation de session de formation pour les sylviculteurs.
- Elaboration et diffusion de documents techniques.

Mobilisation durable des bois

- Elaboration de Plans d'Actions Sylvicoles dans les massifs prioritaires.
- Préparation et organisation de chantiers forestiers individuels ou concertés.

Développement des systèmes agroforestiers

- Réalisation de visites
- Organisation de sessions de formation et information
- Elaboration de plans de gestion agroforestiers et plan de plantation

Vos conseillers référents**• Haguenau****■ Claude HOH**

06.72.72.76.70

claude.hoh@alsace.chambagri.fr

• Sainte Croix en Plaine**■ Matthieu DUPEUBLE**

06.42.61.14.35

matthieu.dupeuble@alsace.chambagri.fr

■ Samuel JEHL

06.73.02.82.42

samuel.jehl@alsace.chambagri.fr

■ Maxime PRINCET

06.12.83.03.07

maxime.princet@alsace.chambagri.fr



PRESENTATION DE L'OFFRE DE SERVICE

Nos

- Conseillers spécialisés par type de prestation.
- Partenariat de longue date avec les associations forestières locales regroupées au sein de Forestiers d'Alsace.
- Collaboration avec le Centre Régional de la Propriété Forestière.

Engagements complémentaires

- Couvrant près de 40 % du territoire alsacien, les forêts ont une grande importance dans le développement durable de nos territoires. Elles jouent aussi un rôle primordial en tant qu'écosystèmes en matière d'atténuation des répercussions des changements climatiques et de protection de la biodiversité.
- La gestion durable des forêts instaurée garantit leur diversité biologique, leur productivité, leur capacité de régénération, leur vitalité et leur capacité à satisfaire actuellement et pour l'avenir, les fonctions économique, écologique et sociale pertinentes au niveau local, national et international, sans causer de préjudices à d'autres écosystèmes.
- Les documents de gestion durable des forêts privées (plan simple de gestion, règlement type de gestion, code des bonnes pratiques sylvicoles) sont établis conformément au Schéma Régional de Gestion Sylvicole d'Alsace.
- Les actions menées par nos conseillers tiennent compte de toutes les mesures réglementaires et contractuelles applicables.

Tarif - Durée

Prestation gratuite pour les propriétaires forestiers et leurs associations.
Tarifs sur demande dans le cadre de conventions et pour certaines prestations arbre hors forêt-agroforesterie

Conditions générales de vente sur demande et consultables sur le site internet.

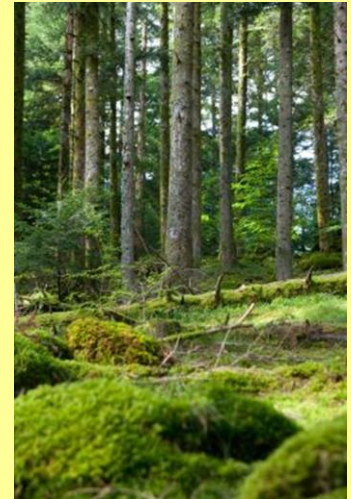
Nous nous adaptons à vos besoins, la durée de cette prestation sera précisée dans le contrat.

Partenaires techniques

- Centre Régional de la Propriété Forestière Grand-Est.
- COSYLVAL : Coopérative des Sylviculteurs d'Alsace.
- Forêt et Bois de l'Est.
- Office national des forêts (desserte forestière).
- FIBOIS GRAND EST.

Partenaires financiers

- L'Europe.
- L'Etat.
- La Région Grand-Est



Chambre d'agriculture Alsace